

---

# *L'eau richesse du plateau ardéchois : idées de barrages*

## *Des premiers projets pour apprivoiser cette onde capricieuse à la domestication des années 50*

*Robert LAURENT*

Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle la révolution industrielle, le concept du progrès technique et d'un mieux-être social, avec en corollaire un besoin sans cesse croissant d'énergie, stimulent les imaginations et font germer un peu partout des idées de constructions nouvelles et d'investissements pour l'avenir.

Le plateau ardéchois encore isolé et déshérité vers la fin des années 1800 n'échappe pas à cette règle et voit arriver les premiers entrepreneurs aux idées hardies ou parfois loufoques, promoteurs de projets audacieux à la réalisation technique discutable et à la rentabilité aléatoire.

Cet article ne s'intéressera qu'aux projets visant à produire de l'énergie et surtout au seul qui ait été réellement mené à son terme, le projet de l'usine hydro-électrique de Montpezat-sous-Bauzon et plus précisément le projet dit « Montpezat A ».

La société EDF maître-d'œuvre de ce projet créera deux entités distinctes pour la réalisation de ce chantier, nous nous occuperons ici de la subdivision de Lapalisse qui a la responsabilité de la totalité des travaux réalisés sur le plateau.

Des petites retenues, appelées parfois « pousseys » dans le patois local, servant de réserves d'eau pour alimenter les moulins ou parfois des petites scieries hydrauliques étaient connues depuis longtemps sur le plateau ardéchois. La Loire naissante à Lapalisse en comptait trois en 1900, et ce sur une distance de moins de 200 mètres. Mais ces petites constructions artisana-

les, faites de pierres et de terre souvent endommagées ou détruites par les crues, ne cédèrent leur place à des ouvrages d'art plus prestigieux qu'après d'âpres discussions, voire des procédures interminables de la part de leurs propriétaires respectifs.

Le premier projet que l'on pourrait qualifier de sérieux, ou tout au moins qui à défaut de voir un semblant de réalisation effective, fut l'objet d'importantes études techniques, de demandes d'autorisations administratives et surtout d'achats de terrains et d'indemnités de riverains, fut le projet Farigoule du nom de son initiateur Jean-Pierre Farigoule, industriel du Puy-en-Velay, qui fit fortune dans la dentelle d'art puis plus tard et parallèlement en investissant dans l'industrie dentelrière mécanique. Très actif et reconnu dans ce milieu, ce notable ponot avait bien d'autres cordes à son arc. Ce petit homme replet, officier de la Légion d'honneur, avait obtenu en 1896 de la part de la mairie du Puy et ce pour quarante-cinq années la rétrocession de la concession pour l'exploitation du tramway électrique le Puy - Brives-Charensac, entreprise pour laquelle il s'était associé à un certain Wilson rencontré probablement à Chicago au cour d'expositions de dentelles.

Ce personnage pittoresque lança en 1912 une souscription nationale pour l'achat d'un avion baptisé « Le dentelle du Puy » après avoir contacté Alexandre Millebrand futur président de la République mais alors ministre de la Guerre. Jean-Pierre Farigoule offrit l'avion aux armées après acceptation de ce dernier.

C'est donc ce personnage qui au début du XXe siècle arrive en voisin sur le plateau ardéchois avec un projet d'envergure pour l'époque, la construction de quatre barrages. Par ailleurs le Lac d'Issarlès dont il s'est rendu propriétaire servira de réserve naturelle complémentaire aux retenues artificielles citées plus haut, le tout en vue de faire fonctionner une usine de production électrique située au lieu-dit du Pont de la Borie près d'Issarlès.

De ce projet originel maintes fois remanié et finalement transformé en profondeur naîtra cinquante années plus tard par filiation directe le complexe hydro-électrique connu aujourd'hui.

En effet les rachats successifs de droits et reprises des autorisations administratives par l'entreprise Loire et Centre dans l'entre-deux-guerres, puis la nationalisation de toutes ces entités pour former le groupe EDF feront que cette dernière société sera bien plus tard propriétaire de tous les terrains achetés par Pierre Farigoule. Il n'y a pas eu de rupture administrative depuis le premier projet, des mises en sommeil parfois, des adaptations souvent, mais tout découle de là.

### LE PROJET FARIGOULE

L'année 1902 voit arriver sur le bureau du préfet de l'Ardèche les premiers courriers et demandes officielles de Pierre Farigoule en vue de la réalisation de son

entreprise. Monsieur Hugues, ingénieur ordinaire, et monsieur Gubiaud, ingénieur en chef du département, tous deux appartenant au corps des ponts et chaussées, sont saisis par les services de la préfecture pour instruire le dossier. La nature des travaux à effectuer consiste à réaliser quatre barrages en mortier de chaux :

- le premier sur le Vernazon d'une longueur approximative de 25 m pour 6,4 m de hauteur, 7 m d'épaisseur à la base, 3 m au sommet de l'ouvrage,

- un second sur la Loire d'une longueur de 35 m, 7 m de haut, 9 m d'épaisseur à la base, 3,5 m au sommet, la crête de la retenue devant se situer à 1,11 m sous la plinthe du pont enjambant la Loire situé 492 m en aval,

- le troisième sur le Tauron sans doute autour de 25 m de long,

- enfin un ouvrage sur la rivière le Gage, 14 mètres de haut et 13,5 m épaisseur à la base pour 3,5 m au sommet.

Tous ces ouvrages devaient être reliés entre eux et avec le lac d'Issarlès puis à l'usine à construire par un réseau de canaux de plus de 8 kilomètres de longueur dont plus de la moitié en souterrain. La section de ces canaux étant variable et adaptée à l'ensemble du dispositif, le dernier tronçon collecteur de tous les autres et arrivant dans le lac avait un débit prévisionnel de 8 m<sup>3</sup>/s. Suivant le type de terrain les parois devaient



1953 - Lac d'Issarlès - Une conduite forcée

être jointoyées ou bétonnées ou creusées dans la roche brute.

L'aménée des eaux provenant de la dérivation de la Loire à Lapalisse aurait dû se faire par une conduite de plus de 5 km de longueur soit un canal de 3 173 m de long ainsi qu'un tunnel de 2 038,45 m de longueur, le tout complété par un siphon de 127,70 m.

Longueur prévue des autres canaux :

- Vernazon : 1 210,80 m dont 950 m en tunnel pour amener l'eau dans la Loire en amont du barrage de Lapalisse,

- Tauron : 555 m de canal aboutissant dans le canal de dérivation du Gage dont 127,30 m en siphon,

- Gage : amenée dans le canal de dérivation de la Loire par un ouvrage de 1 158,80 m.

Trois constructions de type pont canal et deux aqueducs sont prévus sur le parcours. Les ponts comporteront une, deux et trois arches suivant le cas, de 10 m d'ouverture chacune, les aqueducs sont de dimensions modestes.

La partie des travaux concernant la prise d'eau du lac d'Issarlès qui doit se trouver approximativement à 30 m sous la surface du lac est bien moins documentée techniquement, le déversement lui s'effectuera grâce à un souterrain de 440 m de long faisant suite à un radier de 383,60 m. La restitution des eaux après turbinage se fera dans la Loire après le pont dit « de la Borie ».

L'usine qui doit bénéficier d'un dénivelé voisin de 90 m doit pouvoir fournir 4 000 CV selon Pierre Farigoule lorsqu'elle sera en phase de production ; les ingénieurs des services de l'Etat penchent plutôt pour environ 2 100 CV, la différence est d'importance.

Le projet prévoit l'obtention d'une concession non seulement pour la production mais aussi pour la distribution d'électricité à l'intérieur du département de la Haute-Loire.

## LES RAISONS D'UN ECHEC

Sans doute multiples : faiblesse du dossier technique, surtout en ce qui concerne la prise d'eau dans le lac, travail très complexe à une profondeur voisine de 30 m au regard des moyens de l'époque avec des berges connues pour être instables.

Egalement étude assez superficielle, et même parfois très lacunaire pour tout ce qui est en rapport avec l'usine hydroélectrique elle-même ; matériels mis en œuvre ; projections raisonnables et fiables des capacités de production. Quasiment rien de sérieux concernant la distribution, d'où une réelle indigence concernant l'évaluation de la rentabilité.

- Coût ? Le devis présenté en 1903 par Pierre Farigoule chiffre le montant des travaux à 1 807 056,30 francs de l'époque seulement pour les barrages et canaux, rien n'est chiffré concernant l'usine.

Enfin une obsession de Pierre Farigoule qui perdura très longtemps et qui sera à l'origine de nombreuses modifications du projet et de pertes de temps, à savoir la volonté opiniâtre de faire classer ce projet d'ordre privé d'utilité publique. Il y avait peut-être une relation

directe dans l'esprit du demandeur entre le classement et la possibilité de financements publics ou d'autres intérêts plus subtils, en effet dans le projet de cahier des charges qu'il soumet au début de sa demande il existait un article 7 qui prévoyait « *qu'il est attribué au concessionnaire un droit d'expropriation et qui décide que les indemnités pour éventuels dommages durant les travaux seront réglés par le conseil de préfecture* ».

Quoi qu'il en soit, pour atteindre ce but, tour à tour, sur des conseils amis, il mettra par exemple en avant l'apport de son entreprise à la navigabilité sur le cours inférieur de la Loire ou d'autres arguments qui ne convaincront guère. Peine perdue, de guerre lasse, il mettra tout cela en sommeil se contentant de proroger deux fois pour deux années le début des travaux. Sa mort en 1914 puis la guerre sonna le glas du projet, ses héritiers vendirent tous ses droits à la compagnie Loire et Centre. Dès 1918 cette dernière société remodèle le projet Farigoule et tente de le faire aboutir. Toujours quatre barrages maçonnés aux mêmes lieux mais en forme de voûte, convexité tournée vers l'amont, ouvrages plus importants, modification de tous les systèmes de vannage, cotes légèrement différentes des ouvrages.

Quatre canaux de fuite et une unité de production capable de fournir 10 000 CV, avec quatre groupes indépendants. Prise d'eau seulement 18 m sous la surface pour augmenter la hauteur de chute et avoisiner les 100 m.

Durée estimée des travaux 18 mois si intervient une aide des pouvoirs publics.

Rapidement une nouvelle mouture voit le jour avec la volonté d'augmenter la capacité du lac d'Issarlès en rehaussant les rives, d'où la nécessité de racheter de nouveaux terrains. Tollé du Touring-club de France et du Syndicat d'initiative du Vivarais. Frédéric Kopp de Rouen propriétaire d'une partie de ces terrains s'indigne et refuse de vendre, de surcroît de nouvelles servitudes seraient à créer, des chemins publics à reconstruire. Des négociations s'engagent, elles dureront longtemps et le projet ne cessera d'évoluer.

Finale en 1941, dans une France meurtrie, divisée, occupée au nord, la société Loire et Centre présente officiellement un avant-projet très différent de ce qu'elle avait proposé jusqu'alors : l'utilisation des eaux du bassin de la Loire, restituées dans le bassin du Rhône après turbinage et ce, pour profiter pleinement des différences marquées du relief dans cette partie du département et pouvoir bénéficier d'une hauteur de chute supérieure à 630 m. Tout ceci facilité par le fait de se trouver pratiquement au plus près de la ligne de partage des eaux Atlantique-Méditerranée. Le projet Montpezat se concevait doucement ; il allait naître aux forceps.

Cet avant-projet prévoyait deux variantes possibles en ce qui concerne l'usine ; l'une, une installation souterraine à Montpezat, l'autre, une installation plus conventionnelle à Saint-Pierre-de-Colombier.

Une loi datant du 16 octobre 1919 modifiant dans son article 3 un certain nombre d'obligations en cas de changement de bassin fluvial, Loire et Centre dut revoir sa copie ; la guerre, l'occupation de la zone sud firent

Le père Augustin Clovis Alix est nommé archiprêtre de la paroisse de Burzet le 28 mars 1942. Il tient épisodiquement une chronique paroissiale dans les registres paroissiaux. En voici quelques extraits concernant le chantier du barrage de Montpezat :

*« L'année 1946 a vu à Burzet le commencement des travaux de la société Loire et Centre pour l'adduction des eaux de la Loire. Les travaux ont emmené pour l'instant une soixantaine d'étrangers : Espagnols rouges, Arabes, nègres, nord-africains, ouvriers en général dépourvus de toute pratique religieuse. Un certain nombre a même cherché à troubler notre messe de minuit. La plupart sont de bons clients des cafés et cherchent à nouer contact avec la jeunesse féminine. Celles-ci se laisseront-elles entraîner ?*

*Le local de l'école de garçons est devenu le principal local des ouvriers de Loire et Centre moyennant un loyer de 12 000 F à la paroisse. Le logement du vicaire à la vicairie est devenu aussi le logement d'une famille ouvrière ».*

Janvier 1948 : *« Burzet est très calme, d'autant plus calme que le chantier de Loire et Centre a pratiquement renvoyé tous ses ouvriers et qu'il y a peu de jeunesse dans le pays. On continue cependant à danser au café Riou et chez Chabanis, peut-être un peu moins que l'an dernier. Le dimanche est loin d'être sanctifié par tout le monde : beaucoup de paysans se livrent aux travaux des champs, bon nombre de commerçants ne se donnent même pas le loisir d'entendre la messe. Une partie de la jeunesse se livre le dimanche à des amusements malsains et à la boisson ».*

Janvier 1951 : *« Depuis le premier mois de l'année, les grands chantiers d'adduction des eaux de la Loire vers Champagne ont fonctionné à Burzet à plein rendement et à la satisfaction générale. Les travaux sont bien lancés. L'outillage est des plus modernes. La main d'œuvre est qualifiée quoique bien pauvre au point de vue religieux. Nous avons pu cependant fêter pour la première fois à Burzet, la Sainte-Barbe, patron des mineurs. Assistance convenable ».*

Janvier 1952 : *« Les travaux du chantier de Loire et Centre se sont poursuivis sans interruption. Les rues de Burzet voient de ce chef défiler pas mal d'ouvriers français ou étrangers, mais la pratique religieuse dans ce milieu est presque nulle. Les ouvriers du pays ne valent guère mieux que les autres. Nous avons pu célébrer tout de même la Sainte-Barbe dans de meilleures conditions que la première année. L'école de garçons a été occupée cette année par une colonie de filles dirigée par des religieuses de Don Bosco ».*

ADA 5 J 162, Archives paroissiales de Burzet.



*La Palisse - Maisons de chantier*

qu'il fallut attendre le 18 novembre 1948 pour que le projet soit adopté à main levée à l'Assemblée nationale et le 21 mars 1949 pour obtenir le vote utilité publique. Entre temps et durant dix-sept années de décrets en conventions et autres arrêtés les choses avancèrent cahin-caha.

Entre 1941 et 1943 une étude géologique réalisée sous la direction des professeurs Ginoux et Jung publie des rapports détaillés sur l'état du sol.

En 1943 et 1944 l'entreprise Bachy effectue des sondages pour l'étude du tracé et l'état du granite.

En 1946 ouverture de deux tranchées rive droite de la Loire, à l'emplacement des points d'appui, à une cote approchée de la crête du barrage projeté.

Les achats complémentaires de terrains reprennent autour de 1945. Pierre Farigoule avait été très actif dans ce domaine au début du XXe siècle, Loire et Centre continua dès 1918 mais l'espoir de construction d'une ligne de chemin de fer dans la même zone après la première guerre aiguïsaient les appétits financiers et rendirent les choses difficiles. EDF signala souvent la grande difficulté à traiter sur le plateau ardéchois pour des terrains de faible valeur. En novembre 1948 une délibération du conseil municipal de la commune du Cros-de-Géorand tend à valider un accord avec EDF proposant des offres d'électrification en échange de terrains communaux. La sous-préfecture de Largentière fait procéder à une enquête.

EDF utilise des terrains de manière temporaire faute d'accord, à titre d'exemple la société devra de manière amiable régler des indemnités en 1948 de 20% supérieures à celles 1947 pour éviter des conflits.

La réalisation des travaux pour l'aménagement de la chute de Montpezat et la production d'électricité nécessitent en amont :

- la construction d'un barrage sur la Loire à La Palisse de type voûte et déversant de 58 m de haut à la cote 1010, d'une longueur de 237 m au sommet.

- un second barrage du même type dit « du moulin de Peyron » sur le Gage : 37 m de hauteur, longueur 140 m, cote identique au précédent, tous deux sur la commune du Cros-de-Géorand.

- enfin un troisième ouvrage beaucoup plus modeste de type poids sur la rivière Veyradeyre: 14 m de haut cote 1011 complètera le dispositif.

Une galerie d'amenée longue d'environ 17 km conduira les eaux dérivées jusqu'à Montpezat, en bout de galerie une cheminée d'équilibrage permettra d'absorber l'énergie cinétique. Cette galerie, d'après les rapports EDF, peut se définir en deux sections rapport au rôle qu'elles auront à jouer, à savoir :

- un premier tronçon de 4 km entre le lac d'Issarlès et le puits de jonction avec le réservoir de Lapalisse. Une double fonction échoit à cette partie amont de la galerie d'amenée, à savoir : stocker les crues de la Loire et du Gage dans le lac d'Issarlès via les systèmes de vannage dont sont dotées ces retenues, et les restituer si nécessaire en cas de faible débit de ces cours d'eau.

- l'autre partie dite aval de la galerie, longue de

13 km sert uniquement à acheminer l'eau à l'usine et n'a pas d'autre possibilité de circulation de flux. Les deux parties de la galerie d'amenée peuvent utiliser les eaux emmagasinées jusqu'à la cote 980.

Enfin l'utilisation du lac naturel d'Issarlès comme réservoir nécessitera la construction et l'équipement d'une galerie et d'une prise d'eau.

Un cahier des charges très rigoureux régit l'utilisation de cette réserve d'eau : du 15 juin au 15 septembre, maintien du niveau du lac à un niveau dit normal cote 1000 qui pourra être portée à la cote 1003, à la condition expresse de ne pas construire d'ouvrages apparents de génie civil pour atteindre ce niveau. Durant cette même période, interdiction d'envoyer de l'eau de la Loire ou d'autres affluents dans le lac, s'il y avait une nécessité absolue, il faudrait les laisser auparavant décanter. La cote 960 sera la limite minimale à ne jamais dépasser.

La mise en place et la réalisation de ce chantier nécessiteront en outre la création de routes et la reconstruction du pont de La Palisse en un lieu différent, l'ancienne structure à deux arches existante étant noyée par le lac artificiel. Un réseau provisoire d'alimentation électrique doit être créé.

De surcroît, des logements pour les personnels doivent être construits, ainsi que des bureaux, ateliers, magasins, cantines, infirmeries, réservoirs d'eau, chaufferies etc.

Evidemment tous ces travaux ne commencèrent pas simultanément et eurent une durée de réalisation très différente, de plus des modifications parfois importantes sont intervenues en cours de réalisation.

Les premières embauches locales pour le chantier de La Palisse intervinrent au printemps 1945 : entre sept et dix personnes recrutées et placées sous la responsabilité d'un chef d'équipe lui aussi originaire du hameau. Le travail consistera au déboisement des deux rives de l'emplacement supposé du barrage, couvertes de bois de hêtres. En 1950 l'emplacement du barrage est encore incertain à 70 m près. Nos jeunes employés locaux continueront ensuite à déboiser sur les rives du Gage, dans le bois dit de « Mioumeyre » en deux équipes de deux personnes, un coupeur et un débardeur. Et enfin le nettoyage des terrains préparant la construction des cités clora leur activité pour l'année 1945.

Fin 1946, les ingénieurs tiennent pour définitif le tracé de la grande galerie d'amenée d'eau et celui des voies d'accès. Concernant ces dernières, les terrassements sont en cours, réalisés à l'aide d'un angledozer de 125 CV. Il faudra attendre fin 1947 pour les voir quasiment terminés.

La construction des puits de La Palisse et de Rieutord, profonds respectivement de 80 m et pratiquement 200 m, avec pour vocation de permettre l'accès et le creusement du canal souterrain d'amenée d'eau du lac à l'usine de Montpezat avec raccordements aux retenues artificielles, commence en mai 1946 pour le premier d'entre eux, Rieutord. Par ces puits transiteront hommes et matériels pour permettre une progression des deux côtés des équipes de creusement. La précision

du travail de ces hommes fera qu'elles se rencontreront après des mois de travail avec un écart d'une trentaine de centimètres. Des images tournées au fond immortaliseront ce moment célébré avec force libations.

Il est impossible ici de ne pas évoquer l'outil qui servit au creusement de ces galeries, le fameux Jumbo développé par la société Sotim, chariot mobile sur voie de 0,60 m immobilisé solidement par des vérins lorsqu'il travaille, muni de cinq bras, chaque bras équipé d'un marteau perforateur de 25 kg, le tout couvrant l'intégralité du front de taille. Après perforation les tirs se font par amorces électriques échelonnées.

Des pelles de type Eimco 21 ou gardner chargent à la volée le remblai dans des wagonnets de 1,8 m<sup>3</sup> de capacité.

Parallèlement aux premiers travaux de creusement des puits, les cités ouvrières se mettent en place. Les premières, concernant les mineurs de la Société Générale d'Entreprise, sont commencées en 1946, elles seront terminées en 1948. Quelques années plus tard celles de l'entreprise Jean-Charles Stribick, chargée de la réalisation des barrages verront le jour. C'est en effet à partir de 1950 seulement que l'activité de construction des barrages commença.

Dans un premier temps les ouvriers furent occupés aux terrassements effectués essentiellement à la pioche, très peu de mécanisation et un usage modéré d'explosifs.

Ensuite création d'une carrière pourvue d'une unité de concassage à deux niveaux pour obtenir le gravier nécessaire à l'élaboration du béton. Création dans le même temps de la centrale à béton dotée de deux bétonnières de 750 l chacune. Cette centrale ne disposait pas de silos à ciment, ce dernier était reçu en sacs de 50 kg et manipulés manuellement, contrairement au gravier amené par tapis roulant.

On procéda à la construction des ouvrages par le coulage quotidien d'un plot, c'est-à-dire d'une longueur standard de coffrage. Le volume à couler variait en fonction de l'épaisseur de l'ouvrage. Deux grues à La Palisse et ensuite une au Gage inlassablement par godet de 1 500 kg, participèrent à la réalisation de ces voûtes.

Concernant les cités des ouvriers, celle de La Palisse, la plus importante, était ainsi constituée :

- une cantine,
- cinq dortoirs,
- un bâtiment pour célibataires,
- quatre bâtiments pour les familles,
- deux bâtiments pour les cadres,

constructions préfabriquées en bois et fibrociment de type Lecorché à l'exception des logements des cadres érigés en briques creuses. Les installations de la division complétaient l'ensemble, à savoir : un bâtiment de bureaux, un local destiné aux embauches, une infirmerie, deux ateliers, un pour la mécanique l'autre pour le travail du bois, un magasin, deux garages.

Pour ce qui est des populations qui furent associées

à la réalisation de ce chantier, le nombre de personnes fut très fluctuant suivant les périodes, dans l'euphorie du début sur l'ensemble des deux subdivisions, Montpezat et La Palisse, l'effectif passe de 30 employés au milieu de l'année 1946 à 1 200 personnes en octobre 1947, mais du fait d'un gros freinage dû à des restrictions budgétaires et à la situation de pénurie persistante après guerre, on se retrouve à 755 personnes en décembre 1947 puis 345 en janvier 1948 pour finir à 150 au mois d'octobre 1948. En décembre 1949, 230 personnes travaillent sur le site pour remonter très vite à 1 100 individus en décembre 1950 et rester à ce niveau voire quelquefois ponctuellement à un niveau d'employés plus élevé durant quasiment trois années, le chantier se terminant en 1954. Les employés locaux recrutés dans un rayon de 30 kilomètres représentent 60% des effectifs environ, la faiblesse de leur qualification posera parfois problème. Les employeurs favorisèrent à certains moments l'apport de main-d'œuvre immigrée qualifiée en particulier italienne, les conditions climatiques hivernales firent qu'un certain nombre repartirent.

L'absence de possibilités d'hébergement en quantité et en qualité firent que tout l'encadrement de haut niveau était logé à Vals-les-Bains, le hameau de La Palisse ne possédait que deux petites auberges à cette époque, dont une seule était pourvue du téléphone, les villages voisins étaient à peine mieux équipés. Leur activité fut débordante durant ces années, mais leur emplacement géographique fera qu'elles seront toutes deux noyées à la fin des travaux. Les petites exploitations agricoles environnantes profitèrent aussi à plein des populations déplacées en leur fournissant œufs, laitages et autres productions locales.

L'année 1950 (mai) voit débiter les premiers travaux de sondages sur le site du lac d'Issarlès en vue de déterminer le lieu le plus approprié pour procéder au perçage. Deux entreprises furent mises en concurrence pour effectuer ces travaux, Solétanche et Bachy. Cette dernière obtint le marché et réalisa 220 m de carottages en seize sondages. Cela coûta 3 200 000 francs et eut pour effet de déplacer de 400 m vers le nord l'emplacement initialement prévu. Il faut rappeler qu'avec une capacité utile estimée autour de 34 millions de m<sup>3</sup>, comparée à la capacité cumulée des trois barrages valorisée à un peu plus de 11 millions de m<sup>3</sup>, le lac constitue l'élément majeur du dispositif.

Très rapidement des problèmes d'infiltration d'eau qui augmentent au fur et à mesure du creusement du puits, saturent les pompes d'épuisement (70 l/s à la cote 984 en novembre 1951). Un éboulement dans la galerie d'amenée (pourtant prévue pour ne pas dépasser 850 m) interrompt les travaux de décembre 1950 à mai 1951. En janvier 1952 une traversée de zone très instable oblige à un soutènement continu. Il est dès lors décidé de suspendre les travaux et de procéder à une consolidation et un bétonnage en plusieurs phases (quatre au total, ceci durera jusqu'en 1953). Le puits rejoignit la galerie le 31 décembre 1952.

Les derniers 6 m restant à creuser avant le percement seront à très hauts risques, aucune certitude n'existant quant à la solidité du « bouchon », ce creusement du-

raquinze jours du 19 octobre au 1er novembre 1953. Un accident majeur était possible (une progression de 2,85 m nécessitera 236 coups de mines calculés pour ébranler au minimum le terrain environnant).

La préparation et le sautage eurent lieu entre le 2 et le 5 novembre 1953, il restait entre 2,5 et 2,8 m de paroi, le 5 à 11 h 55 102 kg d'explosifs eurent raison des derniers m<sup>3</sup> de rochers. Le niveau du lac, à la cote 998 se met à baisser immédiatement, le 17 décembre 1953 l'orifice de percement est totalement dégagé.

Le niveau du lac sera ensuite abaissé avec l'aide de pompes installées sur le lac d'un débit moyen de 1 m<sup>3</sup>/s.

En 1953 la réception définitive des travaux du nouveau pont suspendu de Lapalisse eut lieu, l'entreprise Sabatier et Cheval réalisa le génie civil et les portiques béton, la société Baudin tout ce qui était métallique, il s'agissait d'un pont suspendu de 90 m de portée, dont

les épreuves de test avec leur ensemble de camions chargés souleva la curiosité en novembre 1952.

Malheureusement en quatre accidents différents, six personnes trouvèrent la mort au cours du seul chantier du plateau certaines dans des conditions atroces. L'accident le plus coûteux en vies humaines (onze morts) restant celui du 20 août 1955 à Montpezat suite à l'écrasement d'un ascenseur à crémaillère.

Qu'est-il resté dans la mémoire des habitants du plateau de la cohabitation de ces populations culturellement très hétérogènes, après l'émerveillement du début devant ce grand déballage de moyens, la fierté d'avoir participé à cette grande aventure humaine, d'avoir découvert de nouveaux métiers : grutier, encageur et quelques souvenirs cocasses, comme le souvenir du prêtre-ouvrier interrompant son office à la cantine qui tenait parfois lieu d'église pour vitupérer très vertement devant l'assemblée recueillie quelques camarades s'égarant dans les vignes du seigneur.

En 1954 tout fut terminé, le paysage était durablement modifié, et à l'accroissement important et temporaire de la population succéda un long exode rural et un déclin démographique qui paraît irréversible.



*1952 - Le barrage de La Palisse en construction*

